



**Service** : Services techniques

**Intitulé du poste / situation de travail** : La Commune de Vernoux-en-Vivarais (2 000 hab.) recrute son responsable des services techniques.

**Définition** : Placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des services, il est chargé de prévoir, coordonner et planifier le travail de l'équipe technique ; Participer à la mise en œuvre des orientations de gestion du patrimoine de la collectivité.

**Condition de recrutement** : Expertise technique et expérience en management d'équipe

**Cadre(s) d'emploi concerné(s)** : Technicien territorial

**Missions principales** :

❖ **Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques** :

- Etablir le calendrier des interventions techniques décidées par les élus référents
- Elaborer les plannings hebdomadaires et gérer les absences de l'équipe technique (6 personnes)
- Préparer les chantiers et expliquer le travail aux agents
- Quantifier et planifier les actions s'inscrivant dans le cadre du schéma de mutualisation et dans les autres missions de la commune (placier du marché hebdomadaire, ASVP, sapeurs-pompiers volontaires...)
- S'impliquer dans les travaux et participer effectivement aux tâches de l'équipe
- Mettre en place des réunions régulières d'équipe

❖ **Participe à la mise en œuvre des orientations de gestion du patrimoine de la collectivité** :

- Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine de la collectivité
- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la voirie, à la propreté urbaine, à l'aménagement de l'espace public
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments, sur la voirie et dans les espaces publics de la collectivité, et le cas échéant, alerter sur les dysfonctionnements.
- Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine de la collectivité

❖ **Met en œuvre la gestion du patrimoine bâti, du parc matériel et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité** :

- Définir des stratégies de gestion et de maintenance des équipements immobiliers, des infrastructures
- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers



- Mettre en place une planification des opérations d'entretien et de maintenance
- Mettre en œuvre une politique d'investissement et de maintenance préventive et curative du matériel de la commune
- Organiser et mettre en œuvre la gestion des stocks du centre technique communal

❖ **Contrôler et rendre compte de l'avancement des travaux au DGS et aux élus référents**

#### **Description des tâches**

Le responsable des services techniques sera amené à prendre part de manière régulière aux interventions de l'équipe technique.

Il devra organiser son temps de travail pour remplir les missions principales qui lui sont confiées et venir régulièrement en renfort de son équipe pour participer aux diverses interventions :

Travaux de bâtiment : maçonnerie, plâtrerie, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie, électricité ...

Entretien du patrimoine arboré et des espaces verts et fleurissement des espaces verts

Entretien courant de la voirie : nettoyage, curage des fossés, signalisation et sécurité des chantiers, déneigement

Entretien et nettoyage des véhicules, de l'outillage et des locaux techniques

Réalisation d'un inventaire et tenue des stocks

#### **Conditions d'exercice**

Travail seul et en équipe

Travail de bureau et de terrain

Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tout temps, toutes saisons, à pied ou motorisé

Horaires réguliers, travail occasionnel possible en dehors des horaires de travail pour nécessité de service

#### **Autonomie et responsabilités**

Autonomie au quotidien dans la planification et l'organisation du travail de l'équipe

Responsabilité dans l'utilisation du matériel en toute sécurité pour soi-même et pour l'équipe

Responsabilité dans l'entretien et le stockage des matériels et produits dangereux

Responsable du bien-être au travail de l'équipe des services techniques et du strict respect des missions de chacun et du protocole du temps de travail

Responsabilité du travail effectué par l'équipe des services techniques

#### **Compétences requises pour le poste**

##### **Compétences techniques**

Compétences techniques pluridisciplinaires

Savoir élaborer un plan et analyser les besoins



### Maîtrise de l'outil informatique

Connaître les règles de sécurité en vigueur au travail et pour les établissements recevant du public

Déetecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine

Prendre des initiatives dans des interventions de 1<sup>er</sup> degré à titre préventif ou curatif, en sachant situer la limite de ses compétences

Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable

Appliquer les règles de sécurité au travail

Permis B obligatoire

### **Compétences relationnelles**

Aptitude à l'encadrement et au management

Sens du service public

Qualités relationnelles

Capacité d'écoute des élus, des agents et des habitants

Sens du dialogue et fermeté dans l'application des décisions

Capacité à rendre compte

Capacité à animer une réunion

Autonomie, disponibilité, sens de l'initiative et du travail en équipe

Poste à pourvoir le 21/08/2023

Type de contrat : titulaire ou contractuel

Catégorie : B

Expérience : souhaitée sur un poste similaire

Temps de travail : 35 h

Astreinte week-end et jours fériés

Salaire : 2 000€ brut + indemnité d'astreinte + régime indemnitaire (IFSE et CIA)

Avantages salariaux : Chèques déjeuner et adhésion à HelloCSE

Date limite de réception des candidatures : 26/6/2023

Candidatures (CV + Lettre de motivation) à adresser à Madame le Maire :

- Par courriel : [mairie@vernoux-en-vivarais.fr](mailto:mairie@vernoux-en-vivarais.fr)

- Par courrier à l'adresse suivante :

Mme le Maire 2 Rue Raymond FINIELS 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS